

Calendrier de négociation stationnement 2018

- 14 Mars 2018 : COSU sectoriel Stationnement pour effectuer le bilan post-transfert (affectations, formations, procédures, locaux, outils de travail, etc.) et présenter la contre-proposition Stationnement de l'Administration.
- Entre le 14 et le 29 mars 2018 : seconde session de bilatérales Stationnement (7) pour discuter de la contre-proposition Stationnement de l'Administration.
- 13 avril 2018 : COSU central pour conclure sur la gestion des différentiels de temps de travail des agents du Stationnement et les compensations financières éventuelles.
- Mai 2018 : Examen au CT de la DPSP du projet de délibération temps de travail pour les ASP et contrôleurs VP.
- Juin 2018 : Vote au Conseil de Paris du projet de délibération temps de travail pour les ASP et contrôleurs VP.
- Avant les congés estivaux : information des agents pour le volet Stationnement.
- 1er janvier 2019 : mise en œuvre des nouveaux cycles et temps de travail.